



Section SNUipp-FSU 41 - 35-37 avenue de l'Europe, BP 30836, 41008 BLOIS CEDEX
Tél : 02.54.42.28.30 – Fax : 02.54.42.56.20 – Email : snu41@snuipp.fr

Rentrée

BULLETIN d'ADHESION à la Section SNUipp-FSU 41 (Année 2019-2020)

NOM : NOM de jeune fille :

PRENOM : Date de naissance :

ADRESSE :

Email : Tél.

P.E.S (Professeur des Ecoles Stagiaire)

ADHERE A LA SECTION SNUipp-FSU 41

Montant annuel de la cotisation **85 € soit un coût réel de 29 € après crédit d'impôt**

1 - Pour payer ta cotisation ➤

- Tu peux le faire par prélèvement en complétant l'autorisation au verso.
- Tu peux le faire par chèque à l'ordre de "Section SNUipp-FSU 41" (1 ou 2 chèques avec les dates d'encaissement au dos).
- Tu peux le faire par carte bancaire en ligne sur le site du SNUipp-FSU 41 : <http://41.snuipp.fr>

2 - Adresse ton paiement directement au siège de la Section départementale.

Conformité avec la Loi Informatique et Libertés du 6.01.78 : J'accepte de fournir à la Section SNUipp 41 les informations nécessaires à l'examen de ma carrière : je lui demande de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles elle a accès à l'occasion des Commissions Paritaires, et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6.01.78. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant à la Section SNUipp 41.

DATE :

SIGNATURE :

**COUT REEL DE LA COTISATION : 66 % du
montant de la cotisation syndicale
donne droit à un crédit d'impôts.**

(sauf déclaration frais réels)

L'attestation vous sera délivrée en
temps utile.

**Bulletin à remettre lors des
permanences du SNUipp
ou à retourner :
SNUipp-FSU 41
35-37 avenue de l'Europe
BP 30836
41008 BLOIS CEDEX**